

Bulletin municipal Laurenan

Decembre 2016



Rappel : Nouveau bulletin !

Ce nouveau bulletin est disponible à la boulangerie, à l'auberge du Ninian et en mairie. Mais si vous le souhaitez, **vous pouvez le recevoir par mail en faisant votre demande sur mairie.laurenan@wanadoo.fr.**

Appel est lancé à tous les concitoyens pour être **attentif aux voisins isolés, aux personnes qui pourraient être oubliées, et qui n'auraient pas pu avoir ce bulletin** : soit vous nous le signalez (et nous assurerons la distribution), soit vous l'apportez à vos voisins.

Compte rendu du conseil municipal du 18/11/2016

Pôle culinaire.

Evelyne Gapillard, Maire de St Vran et 1ère Vice-Présidente chargée de la solidarité et de la santé à la communauté de Communes Hardouinai Mené, et Isabelle Le Gall, directrice, ont présenté les résultats de l'étude sur la création d'un pôle culinaire à Merdrignac.

La cuisine centrale de Merdrignac (gérée par le CIAS de Merdrignac) fournit les repas aux écoles de Merdrignac, au Collège St Nicolas, à l'EPHAD et aux écoles d'Illifaut et de St Vran. En plus, elle prépare et distribue les repas aux personnes âgées inscrites au service de portage à domicile (environ 60 bénéficiaires). Depuis quelques mois, elle ne peut plus satisfaire les nouvelles demandes et a été conduite à demander le concours de la cuisine de Plessala pour honorer toutes les demandes. Ainsi, actuellement, sur Laurenan, c'est la cuisine centrale de Plessala qui fournit pour le portage de repas aux personnes âgées. Les résultats de l'étude ont mis en évidence qu'une adaptation des locaux actuels, une nouvelle organisation du travail ainsi que l'acquisition de nouveau matériel permettraient à la cuisine centrale de Merdrignac de passer d'une production de 107 000 à 145 000 repas annuels, hauteur de la demande si les

écoles communales commandent toutes le repas de leurs élèves à Merdrignac. Coût de l'investissement : 145 000 €. Autre objectif : conserver et développer les emplois sur le site, améliorer les conditions de travail, mais aussi et surtout miser sur la qualité et la diversité des repas en s'approvisionnant davantage en produits locaux (minimum de 20%). Les repas seraient alors livrés en liaison chaude, ce qui favorise la qualité gustative. Le prix du repas pour la commune serait de l'ordre de 3.87€ pour les scolaires et 8.70€ pour les repas à domicile (hors livraison). Cela représente une augmentation du tarif de 0.97€ par repas et par enfant.

Pour rappel, la commune de Laurenan réfléchit déjà depuis plusieurs années à la restauration scolaire : cette réflexion l'a déjà conduite à adopter la cuisine centrale de Plémet comme fournisseur à la rentrée 2015. Il avait été aussi suggéré de revenir à une cuisine autonome sur place (dans le cadre des futurs travaux de restauration de la salle des fêtes). C'est pourquoi, le Conseil Municipal préfère se donner le temps de la réflexion et reporte sa décision à une prochaine séance.

Bilan du conseil d'école du 7 novembre

110 élèves sont scolarisés en 5 classes sur le RPI du Ninian, pour les écoles de Laurenan et Goméné :

- PS – MS : Sabrina Pacceu
- MS – GS : Lina Van Milgen et Virginie Jallu
- CP – CE1 : Carine Mesnil et Catherine Pouyollon
- CE2 : Audrey Le Fourn
- CM1 et CM2 : Pascal Crocq et Catherine Pouyollon

Le règlement intérieur de l'école a été revu, et notamment sur l'aspect « sécurité » en lien avec la législation.

La commune de Laurenan a fait l'acquisition de 2 vidéoprojecteurs et de deux tableaux interactifs, suite à la demande des enseignants. Des travaux vont être entrepris dans l'ancienne garderie pour l'installation

du bureau du directeur et d'un local fermé pour les ustensiles de ménage.

Pour la 3^è année consécutive, les TAP (Temps d'activités Périscolaires) sont organisés par la coordinatrice Aurélie Roblet, en lien avec la commune. Les enfants apprécient les activités très variées : jeux athlétiques et de détente, orchestre de musique et initiation musicale, jeux de société, jeux et chants en anglais, fabrication de jeux, lectures ...

Une journée d'information et de formation contre le gaspillage alimentaire a été organisée à Kerval Centre Armor, à Saint Briec (centre de traitement des déchets) : un agent de service (Valérie Michel) et Bernard Rouillé, adjoint, y ont assisté.

Notre restauration scolaire va bénéficier de l'aide d'une technicienne de Kerval. Elle viendra sur place, établira un diagnostic de la situation puis préconisera des mesures à appliquer et des objectifs à atteindre. Après plusieurs mois de pratique, elle reviendra évaluer les progrès. Parallèlement des actions de formation sont proposées au personnel.

Tri des déchets

La nouvelle collecte des déchets recyclables a été mise en place depuis septembre. **Le service s'améliore de semaine en semaine.** Pourtant un constat perdure dans certains lieux : des sacs jaunes éventrés, au pied des conteneurs (sans doute dû aux chiens), mais malheureusement aussi des actes de malveillance (dispersion de sacs en pleine campagne au bord de chemins d'exploitation). Ces incivilités sont regrettables et ne peuvent être tolérées. Il appartient donc à chacun de veiller au respect des consignes.

Pour éviter ces désagréments, efforçons-nous de **ne déposer les sacs que le soir avant la collecte.**

Certains habitants déplorent l'absence de bacs spécifiques au tri : Le SIVOM du Mené n'a en effet pas retenu l'achat de bacs jaunes à cause du coût (300 000€ pour l'ensemble du territoire !)

SE SOUVENIR : 1 tonne de déchets recyclables collectés et bien triés rapporte de 100 à 200 € à la vente. **Plus nous trierons, plus la facture individuelle s'allégera,** et meilleur sera l'héritage environnemental laissé à nos enfants.

Commission patrimoine : Edition d'un calendrier aux couleurs de Laurenan

Suite au concours de photos autour du patrimoine de notre commune, la commission a finalisé le choix des clichés avant de confier la réalisation d'un calendrier à un imprimeur. Elle **remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ce concours.**



Le calendrier sera vendu (10€) au profit de la restauration de l'église.

Dès à présent la commission patrimoine remercie tous les habitants qui en feront l'acquisition, qu'elle a voulu beau et représentatif des richesses de notre commune. **Vous pouvez le réserver à la mairie. Pensez-y pour vos cadeaux de Noël !**

Second projet : l'inventaire du patrimoine communal à faire figurer dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Travail en cours de réalisation.

PLU de Laurenan

Le PLU, arrêté par délibération du conseil municipal le 17 Juin dernier, a été transmis pour avis aux divers services de l'État et aux collectivités voisines. Ces avis ont été rendus. Va débuter désormais une période d'enquête publique avant approbation du PLU. **Cette enquête aura lieu du lundi 12 Décembre au vendredi 13 Janvier.** Madame Josiane Guillaume, commissaire enquêteur, tiendra 3 permanences en mairie: **lundi 12 Décembre de 9h30 à 12h30, mardi 27 Décembre de 9h30 à 12h30 et vendredi 13 Janvier de 13h30 à 16h30.** L'ensemble des documents du PLU sont à la disposition du public au cours de cette période. Ils sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la mairie.

Label 1 fleur

La commune a été récompensée pour tous ses efforts concernant l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie en obtenant sa "première fleur village fleuri de France". **Les élus tiennent à remercier toute l'équipe qui a permis cette reconnaissance:**

- **les agents communaux**, en premier lieu Linda Brunel qui a apporté sa créativité, son sérieux et son sens du relationnel avec les bénévoles, à Serge, le collègue davantage en responsabilité sur la voirie, la station, les bâtiments mais qui vient en complément sur l'embellissement et à Cédric, qui remplace Linda pendant son congé maternité, qui a su s'adapter très aisément, et apporter de nouvelles idées,

- **les bénévoles** du mardi : qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur participation à la confection des jardinières, des massifs et aussi du désherbage.

Cette fleur, fierté pour la commune, est le fruit de leur participation et leur récompense.



Dissolution du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le conseil municipal et le CCAS avaient déjà évoqué au printemps ce sujet. Le conseil municipal a pris une délibération de dissolution du CCAS dans le cadre légal qui permet aux communes de moins de 1500 habitants de le faire. Ce choix nous permet de récupérer dans le budget général les excédents du CCAS et de pouvoir faire face aux investissements en cours et à venir (Église, Salle des fêtes...). Pour remplacer le CCAS, le conseil municipal va mettre en place une commission d'action sociale ouverte à des membres extérieurs du conseil municipal et notamment des associations. Le conseil municipal consacra une enveloppe d'environ 6000 euros pour faire face aux dépenses annuelles : repas des personnes de + de 70 ans, cérémonie parents-bébés, subventions notamment aux voyages à l'étranger pour les jeunes de Laurenan (30 euros) et aides aux personnes en difficultés.

Nouvelle intercommunalité

La communauté de communes Hardouinai-Mené (CCHM), créé en 1992 (l'une des premières en France), vit ses derniers jours puisque qu'avec la loi Notre (Nouvelle Organisation territoriale), il y a fusion au 01 Janvier 2017 de la CCHM avec la CIDERAL, la commune de Le Mené et la commune de Mur de Bretagne. Un temps de convivialité réunissant les élus communautaires actuels et d'hier ainsi que les élus municipaux d'aujourd'hui est organisé en toute simplicité le vendredi 02 Décembre. En Janvier, Loudéac Communauté Bretagne Centre prendra le relais. Il y aura courant du mois de Janvier des élections pour l'exécutif de cette intercommunalité: présidence et 15 Vice -présidences. Les maires de la CCHM ont établi une charte de fonctionnement d'un pôle de proximité afin de garantir un niveau de concertation, de proximité et de services à l'échelle des 9 communes qui constituent aujourd'hui la communauté de communes Hardouinai-Mené.



Recensement de la population

A partir de Janvier, la population de Laurenan sera recensée. **Nous recrutons du 19 janvier au 18 février 2017, 2 agents recruteurs.** Merci d'envoyer en mairie votre CV, et votre lettre de motivation.

Restauration de l'église



Les travaux ont commencé, de démolition d'abord (Cf photo ci jointe de la voûte côté Nord)... Nous joignons à ce bulletin un dépliant de la Fondation du Patrimoine : il est encore temps d'apporter votre contribution à ce lourd investissement communal, si vous ne

l'avez pas déjà fait.

Plus de 10 000€ collectés !

Depuis les premières animations menées en 2015, 10 560.73€ ont été collectés pour les travaux auprès de la fondation du Patrimoine ! Un grand merci à tous les donateurs ! Si vous souhaitez vous aussi participer, sachez qu'il n'y a pas de montant minimum, ni maximum d'ailleurs. Ces dons sont défiscalisés de vos impôts. Pour cela, remplissez le formulaire du dépliant ci-joint et adressez votre paiement à l'ordre de « *Fondation du Patrimoine – Eglise paroissiale de Laurenan* » à l'adresse suivante : *Fondation du Patrimoine – 7 Boulevard Solférino – BP90714 – 35007 Rennes Cedex*

Travaux RN164, secteur de Plémet

Enquête publique prévue du Mercredi 23 novembre 2016 au Vendredi 06 Janvier 2017. **Présence du commissaire-enquêteur à Laurenan le mardi 06 décembre 2016 de 9h00 à 12h30.**

Réunion publique reportée en février 2017

La réunion publique de décembre est reportée au mois de février ou de mars, après l'adoption du compte administratif de l'année et avant le vote du budget prévisionnel. Ce report permettra d'axer la discussion sur les orientations budgétaires, sur les projets

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la mairie sera ouverte le lundi, le mercredi matin et le vendredi toute la journée. Elle sera fermée le mardi et le jeudi (pour permettre au secrétariat de faire face aux exigences du travail administratif, financier...)

Etat civil

Naissance le 3 novembre : Connor RAULT, fils de Gaëtan et Ophélie Rault – La Basse Houssaye ;

Laurenan en images, en novembre

Commémoration du 11 novembre



Depuis 3 ans, à chaque cérémonie annuelle, les noms des soldats morts au combat il y a 100 ans, sont lus à voix haute : un texte retraçant leurs parcours est lu par un descendant de ces soldats, ou par un enfant. Ces textes sont issus d'un travail de recherche historique mené par Bernard Rouillé et Karine Poisson. À l'issue des discours, les enfants et le directeur de l'école, ainsi que les habitants ont entonné la ballade irlandaise, une chanson sur la paix.

A noter sur vos agendas !

Dimanche 4 /12 : loto du Club de l'Amitié

Jedi 15/12 : bûche de Noël du Club

Vendredi 16/12 : Arbre de Noël de l'APE

Animations de la médiathèque

Mercredi 30/11 de 14h30 à 16h : Atelier peinture avec Alain Agrebb

Lundi 19/12 de 10h30 à 12h : Atelier bricolage de Noël

Mercredi 21/12 à 10h30 : Petits lecteurs en musique

Mercredi 21/12 à 20h : soirée contes de Noël ... en pyjama, pour petits et grands

Mais aussi, organisée par la CCHM, à Merdrignac, au cinéma, **le 30/11** : Projection gratuite, d'une durée de 10 minutes de "Les nouvelles aventures de PAT & MAT". Inscriptions à la CCHM au 02 96 28 42 28 ou 06 09 33 71 46



Derniers jours !

Exposition à la médiathèque des tableaux d'Alain Agrebb. Jusqu'au 30 novembre prochain.

Elections

L'année 2017 sera une année électorale : élections présidentielles et élections législatives.

Les nouveaux habitants arrivés sur le territoire communal doivent **s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016** pour pouvoir participer aux scrutins.

Plan préfetures nouvelle génération : demande de cartes d'identité

Le Préfet des Côtes d'Armor a informé les communes de la réforme des demandes de carte nationale d'identité, qui désormais seront traitées comme les demandes de passeport dans l'application "titres électroniques sécurisés".

Ainsi donc seules les communes équipées d'un ou plusieurs dispositifs de recueil (DR) pourront recueillir les demandes, quel que soit le lieu de résidence du demandeur. La nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales le conduira nécessairement vers les communes dotées de cet outil.

La Bretagne a été retenue comme région expérimentale pour la mise en œuvre de cette réforme à compter du 1er décembre 2016, avant sa généralisation à l'ensemble du territoire d'ici fin mars 2017.

Notez donc que **dès le 1er décembre 2016, seules les communes équipées pourront recevoir les demandes de carte nationale d'identité** de tous les usagers sans pouvoir opposer une fin de non-recevoir pour non domiciliation dans la commune.

Voici les communes équipées du nouveau dispositif de recueil (DR) dans le département des Côtes d'Armor, à proximité de Laurenan : **Merdrignac, Le Mené (commune nouvelle), Loudéac.**

Avis de coupure de courant pour travaux

Enedis nous informe d'une prochaine coupure d'électricité pour travaux en raison d'élagage à proximité du réseau électrique :

Mercredi 14 décembre, entre 13h00 et 16h30 à "La Berthière,

Vendredi 16 décembre entre 13h30 et 16h30 aux lieux-dits : "Le Bois Rillet", "La Ville Pierre" et "La Hutte à Languille"

Nouvelle association Laurenanaise la korn'd'abondance

Salon du bien-être à la Salle des Fêtes de Laurenan le **samedi 14 et le dimanche 15 janvier 2017** de 10h00 à 18h00. Pour tous contacts : Yves Carluer au 06 07 19 07 58